Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260605-2026_05_05-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Désignation d'un avocat – impayés sur loyer des logements communaux

Délibération n°2026-05-05 | Conseil municipal du 05 juin 2026

Le Conseil municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le vendredi 05 juin 2026 à dix-neuf heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur DECAUDIN Sébastien, Maire.

Présents :

M.DECAUDIN SEBASTIEN, Maire, MME MOAL MARIE-JOËLLE, M. ISSE DENIS, MME BRUSSEAUX CATHERINE, M. BETOUS PATRICK, Adjoints,
MME LEPINE BETTY, M. VAGNER JEAN-FRANÇOIS, MME ODEON EMILIE, M. LAMARRE MAXIME, M. PRAT VINCENT, MME LE DOARE NOLWENN, M. GUEVEL KELAN, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

MME GADAL HELENE donne pouvoir à MME BRUSSEAUX CATHERINE
MME JAFFRE SABRINA donne pouvoir à MME ODEON EMILIE
M. GRISON SEBASTIEN donne pouvoir à M. PRAT VINCENT

Secrétaire de Séance :

MME BRUSSEAUX CATHERINE

Membres en exercice : 15

Exposé des motifs :

Dans le cadre d'un grand nombre d'impayés de loyer des logements communaux, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à constituer un dossier et à défendre dans cette affaire.

Il convient dès lors de saisir officiellement Maître Hélène DAOULAS, Avocate, 62A Quai de l'Odet 29000 Quimper afin d'accompagner la collectivité dans cette affaire.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260605-2026_05_05-DE

DELIBERATION

En conséquence le Conseil municipal :

- AUTORISE le Maire à ester en justice ;
- DESIGNE Maître Hélène DAOULAS Avocate, 62A Quai de l'Odet 29000 Quimper afin d'accompagner la collectivité dans cette affaire.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

Adopté

Pour : 14	Contre : 1	Abstentions : 0

Fait et délibéré à Gouézec, le 05/06/2026
Pour extrait conforme

Le Maire,
Sébastien DECAUDIN

La Secrétaire
Catherine BRUSSEAUX